CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E153007** **VALABLE JUSQU'AU** **16/01/2027**

ÉDITÉ LE 13/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/02/2015

Raison sociale : ETANCHEITE GARONNAISE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/10/2024

Capital : 1 000

61 L'USINE
117 IMPASSE DE GARONNE
31360 MANCIOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 809 788 672

Siret : 809 788 672 00016

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 0083890

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H17102K1244000/001 561426/5

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H17102K1244000/001 561426/5

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 0785570735 **Fax :**

Portable : 0785570735

Responsabilité légale :
MOREIRA TORSTEN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : etancheite-garonnaise@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 519 941 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	4	17/01/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025